Province de Québec

Régie de collecte environnementale de la Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 10 mai 2024 à 9h00 en vidéoconférence.

Sont présents :

Madame Francine Létourneau, vice-présidente et mairesse de la municipalité de Nominingue;
Madame Martine Labrosse, administratrice substitut et conseillère de la municipalité de Lac-Saguay;
Monsieur Gaëtan Castilloux, administrateur et maire de la municipalité de La Conception;
Monsieur Denis Lacasse, administrateur et maire de la ville de Rivière-Rouge;
Monsieur Johnny Salera administrateur et maire de la municipalité de La Macaza;
Monsieur Yves Bélanger, président et maire de la municipalité de La Macaza.

Étaient également présent :

Monsieur Luc Laurin, directeur général adjoint.

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de monsieur Yves Bélanger, la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 10 mai 2024 est ouverte à 9h00.

2.

2024.05.027 **<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

1- Ouverture de la séance ordinaire

2- Adoption de l’ordre du jour

3- Constat de la régularité de la séance et de l’avis de convocation

4- Choix d’un fournisseur de diésel pour le garage de Labelle

5- Demande d’ouverture de compte auprès du fournisseur de diésel

6- Période de questions

7- Levé de la séance

L’ordre du jour est proposé par madame Francine Létourneau

ADOPTÉE

3.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

La séance extraordinaire du 10 mai 2024 a été régulièrement convoquée conformément à l'article 597 du code municipal, tous les administrateurs en ayant confirmé la réception de l'avis de convocation.

4.

2024.05.028 **<u>CHOIX D'UN FOURNISSEUR DE DIÉSEL POUR LE GARAGE DE LABELLE</u>**

CONSIDÉRANT QUE la relocalisation des opérations à partir du garage de Labelle implique d'être autonome pour la fourniture de diésel pour les camions;

CONSIDÉRANT l'utilisation d'un prix de référence au 29 avril pour des fins de comparaison du prix au litre;

CONDIRÉRANT une consommation annuelle attendue de 180 000 litres, une entente d'approvisionnement de 5 ans et la fourniture d'un réservoir avec télémétrie pour des fins de comparaison.

CONSIDÉRANT les offres reçues :

1-Harnois Énergies

Prix de référence	rampe +0.015 $/litre
Gestion de l'utilisation	0.0267 $/litre

2-Pétroles Bélanger

Prix de référence	rampe -0.010 $/litre
Gestion de l'utilisation	0.0025 $/litre

3-Pétroles Pagé

Prix de référence	rampe -0.023 $/litre
Gestion de l'utilisation	0.0117 $/litre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Labrosse

Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de Pétroles Pagé pour la fourniture de diésel et de l'espace de stockage de 9000 litres incluant un système de télémétrie autonome pour la gestion du remplissage.

D'acquérir un système de gestion de carburant de flotte pour un montant de 8 091.94 $, incluant les taxes.

D'autoriser les frais annuels d'opération du logiciel de 600$.

QUE ces engagements financiers sont conditionnels à la signature d'une entente de location avec le propriétaire du garage du 11301 de la route 117 à Labelle.

ADOPTÉE

5.

2024.05.029 **<u>DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE AUPRÈS DU FOURNISSEUR DE DIÉSEL</u>**

CONSIDÉRANT le contrat de fourniture de diésel octroyé à Pétrole Pagé;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'ouverture de compte doit être faite auprès de Pétrole Pagé pour compléter l'octroi du contrat d'approvisionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Lacasse

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général à faire une demande d'ouverture de compte auprès de Pétroles Pagé dans le cadre de l'octroi du contrat de fourniture de diésel pour le garage de Labelle.

ADOPTÉE

6.

PÉRIODE DE QUESTIONS

7.

2024.05.030 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par Gaëtan Castilloux

Que la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 10 mai 2024 soit levée à 9h04.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT	LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT
_____	_____
Monsieur, Yves Bélanger	Monsieur Luc Laurin